



Ports et corridors

L'actualité du transport maritime et de la logistique portuaire



CORRIDORS ET LOGISTIQUE

PORTS

PROSPECTIVES

POLITIQUE

JURIDIQUE ET SOCIA



Corridors et logistique

Logistique automobile : la filière créé un indice de hausses des coûts

📅 3 mars 2023 👤 Hervé Deiss 🔖 ECG, Logistique automobile, PwC

European Car Group, organisation européenne des logisticiens automobiles, en partenariat avec PwC Autriche, a mis en place le premier indice des coûts de la logistique automobile le 1^{er} mars. Il se décompose par

modes de transport, routier, maritime, ferroviaire et parcs de stockage.

Lors de son assemblée générale du mois d'octobre, [European Car Group](#) a annoncé avoir rassemblé dans un groupe de travail des experts pour établir un indice des coûts de la **logistique automobile**, l'[indice FVL](#) (Finished Vehicle Logistics). Le projet est abouti et a été présenté le 1^{er} mars.

Un outil disponible à tous les opérateurs

L'objectif de cet indice vise à fournir une transparence des coûts de la **logistique** européenne en Europe. Il analyse les développements des coûts. « Ce nouvel outil, proposé par ECG, apparaît comme grandement nécessaire dans la période actuelle du marché marquée par une inflation élevée et persistante. Cet outil sera disponible à tous les opérateurs », a précisé Wolfgang Göbel, président d'[ECG](#), lors de la présentation du nouvel indice.

Des données par mode de transport et collectées dans huit pays

Cet indice a été développé par le cabinet de consultants [PwC en Autriche](#). Il s'établit globalement sur l'ensemble de l'industrie de la logistique automobile. Ensuite PwC Autriche et ECG ont développé un indice par **modes de transport** : route, fer, maritime et pour les parcs de stockage. Les données sont collectées dans huit pays européen (Belgique, France, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne, Suède et Royaume-Uni).

L'indice 100 en janvier 2019

Pour établir la base de cet indice, PwC et ECG ont pris comme base 100, l'état du marché en janvier 2019. Alors, au troisième trimestre 2022, l'indice FVL se situe à 153,9 points. Cela signifie qu'entre janvier 2019 et septembre 2022, les **coûts logistiques** ont augmenté de 53,9%.

Route : une hausse de 32,8%

Pour entrer plus en détail dans l'analyse, l'indice FVL détaille par mode de transport les évolutions des coûts. Ainsi, pour le transport routier de véhicules, cet indice s'élève à 132,8 points, soit une hausse de 32,8% entre janvier 2019 et septembre 2022. Pour expliquer cette progression, ECG et PwC Autriche ont identifié plusieurs facteurs dont la pénurie et la hausse des **salaires des chauffeurs** en Europe ainsi que l'augmentation importante des

prix du diesel. Ce dernier élément a lourdement pesé sur la progression de cet indice. En effet, les prix du diesel ont enregistré une hausse de 69% sur les sept premiers mois de 2022.

Maritime : 113,7% d'augmentation, la plus forte hausse

Quant aux coûts liés au maritime, l'indice FVL des coûts s'établit en septembre 2022 à 213,7 points, soit une progression de 113,7%. Ce mode de transport a subi la plus forte hausse. En effet, cette croissance est principalement liée à la situation tendue entre l'offre et la demande pour les **navires PCTC** (Pure Car and Truck Carrier). Le déséquilibre entre l'offre et la demande a eu pour effet de faire croître les taux d'affrètement à temps de ce type de navires à un niveau record. Dans le même temps, le prix des constructions neuves s'est envolé.

Parcs de stockage : une augmentation liée au prix du foncier

Enfin, la hausse des salaires indice du **transport ferroviaire** s'établit, en septembre 2022, à 124,2 points, soit une progression de 24,2% depuis janvier 2019. Parmi les facteurs déterminants de cette hausse interviennent les coûts salariaux, les coûts de l'énergie de la traction ferroviaire et du capital pour les wagons. Quant aux parcs de stockage, l'indice FVL des coûts s'établit à 121,4 points en septembre 2022, soit une hausse de 21,4% depuis le mois de janvier 2019. Des hausses de coûts largement impactées par le **prix du foncier** et les coûts salariaux, deux éléments qui sont liés à l'indice des prix à la consommation. Leur volatilité élevée au cours de la période examinée s'explique par l'inflation enregistrée en Europe.

[← Social : une première journée Ports Morts le 8 mars](#)

[Port de Rotterdam : en 2022, les conteneurs perdent 5,5% →](#)

 Vous pourrez aussi aimer